

JOURNAL

D E

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU SAMEDI, 26 AOUT 1797.

De Vienne, le 19 Aout.

L'Empereur et l'Impératrice sont revenus hier soir de Stein *am Anger*. Aujourd'hui, Leurs Majestés sont parties pour Baden où Elles prendront les eaux.

L'on est impatient de savoir quelle sera l'issue des négociations entamées de nouveau à Udine, et à la reprise desquelles Buonaparte a invité de son propre mouvement nos plénipotentiaires. L'on ne désire pas moins vivement d'être instruit de la réponse que le Directoire françois aura faite à la demande que notre cour lui a fait faire par le secrétaire de légation Napolitaine parti il y a quinze jours pour Paris, savoir de déclarer dans un certain délai, s'il consent à rendre la forteresse de Mantoue, conformément à ce qui a été statué dans les préliminaires de paix. En cas que cette réponse soit négative, les négociations cesseront, à ce qu'on assure, dès ce moment, attendu que S. M. Imp. insiste plus que jamais sur la retrocession de la forteresse susdite, et qu'Elle n'y renoncera pas davantage que les anglois ne renonceront à Gibraltar.

M. Eden, ambassadeur d'Angleterre, a eu le 17 une conférence avec M. le ministre d'Etat baron de Thugut, à la suite de laquelle il a expédié un courrier pour Lille et Londres.

M. le comte de Cobenzel est encore ici. L'on dit que le gouvernement françois a protesté contre sa présence au congrès de Lille.

Dans le cas où une rupture viendrait encore à éclater entre l'Autriche et la France, S. A. R. l'Archiduc Charles conservera le commandement en chef sur le Rhin, et l'Archiduc Palatin commandera en Italie. M. le lieutenant-général Baron de Mack sera nommé quartier-maître général à l'armée du Rhin, et M. le gé-

néral-major de Chateler accompagnera l'Archiduc Palatin.

C'est pour la propre sûreté de M. de la Fayette que notre cour a fait des dispositions pour qu'il passât en Amérique.

Extrait des Nouvelles de Paris, du 20 Aout.

La tranquillité continue de régner à Paris; cependant l'on y flotte entre la crainte et l'espérance. Bien des personnes ne peuvent le persuader que le Directoire veuille si tôt un mouvement, parcequ'il pourroit en être la première victime. Mais que signifie cet appareil guerrier qu'on n'a point suspendu? Le champ de Mars est rempli de canons; deux nouveaux régimens de cavalerie viennent d'arriver; tout cela tient dans une inquiétude allarmante. A travers tous ces nuages, l'on n'entrevoit encore néanmoins jusqu'ici qu'une envie de faire peur, plutôt qu'une envie d'agir. Plusieurs journaux insinuent que les Jacobins, dont on vouloit se servir pour intimider les deux conseils, commencent à allarmer ceux qui les mettoient en avant. Ils ne sont plus un parti subalterne, mais un parti dominateur qui veut mettre l'accord et les ennemis déclarés et les amis dont il a à se plaindre, en frappant à la fois les uns et les autres. Le Journal des *Hommes Libres* attaque maintenant les orateurs du cercle constitutionnel avec les formes après qui le caractérisent; Louvet les défend avec timidité; Poulitier se tait et embarrassé de choisir entre les deux partis. — Il est certain que les Jacobins se sont formés en comités particuliers d'insurrection, et qu'en paroissant travailler pour un parti, ils travaillent pour leur propre compte. C'est dans cette vue qu'ils cherchent à soulever le militaire contre les citoyens. L'on rapporte que plusieurs de ces terroristes

ont couru hier chez plusieurs marchands d'estampes et y ont brisé des portraits de Buonaparte, afin d'exciter le courroux des défenseurs de la patrie. — Le *Censeur* dit qu'il est autorisé à publier le fait suivant: Felix Lepelletier a donné avant-hier à Versailles, un très-beau repas aux représentans des frères et amis. Là, il fut décidé que la liste des deux cent huit députés proscrits, seroit réduite à cent soixante-quatre. Thibaudeau, après trois épreuves consécutives, a été maintenu parmi ces derniers. Lareveillière est aussi du nombre de ceux à qui on n'a pas fait grâce, et on lui a fait l'honneur de l'adjoindre à Carnot et à Barthélemy.

Quoiqu'il en soit de tous les bruits qui courent, il est certain que l'harmonie n'est pas encore rétablie entre le Directoire et le corps législatif. Le premier a destitué ces jours derniers les cit. Popelin et Trudon, administrateurs de la Seine. Dans l'arrêté émané à cet effet, cette destitution est motivée sur ce que les deux fonctionnaires ont proposé aux administrations municipales d'engager 10 ou 12 citoyens probes et honnêtes à se rendre à la séance du conseil des anciens, pour y entendre le rapport et la discussion sur l'organisation de la garde nationale, et inviter leurs concitoyens à ne plus montrer tant de tiédeur dans l'exécution de la garde nationale ordonnée par la constitution. Le Directoire en conclut qu'ils ont violé la constitution en provoquant une délibération sur des mesures tendantes à influencer l'opinion du conseil.....

Le bruit vient de se répandre qu'il est arrivé hier soir au Directoire un courrier extraordinaire, apportant la nouvelle de la signature du traité de paix entre l'Empereur et la République française.

Chaque jour l'on entend publier que la solde de l'armée est arriérée de plusieurs mois. Il importe de rétablir les faits. L'on jugera jusqu'à quel point sont fondées les réclamations qui ont été élevées sur cet objet.

„L'armée du Nord est payée tant sur les fonds particuliers de la Belgique, que par le gouvernement Batave. Elle n'entre point dans les états de la trésorerie. — Celle de Rhin et Moselle est la plus arriérée. Sa solde est de onze cent cinquante-huit mille livres par mois. Elle étoit en arriéré de sept Décades. On attendoit avec impatience un million envoyé de l'armée d'Italie; il n'en étoit encore arrivé, le 15 du mois, que cent vingt mille livres. On avoit attribué au paiement de cette armée la moitié des recettes de treize départemens qu'elle occupe ou qui l'avoisinent. On a donné ordre à ces treize départemens de verser désormais à la caisse la totalité

de leurs recettes, et on y a fait passer cinquante mille francs du Jura; ce qui, avec le surplus des fonds envoyés par Buonaparte, doit en remettre promptement la solde au courant. — Celle de l'armée de Sambre et Meuse est de treize cent vingt mille deux cent quarante-deux livres par mois. On lui devoit vingt-un jours. On y fait porter cent mille écus qui en acquittent quinze. Huit départemens de la Belgique y versent la moitié de leur recette. Et l'on compte aussi sur les impositions des pays conquis, taxés à douze millions, dont quatre en numéraire et huit en denrées, desquels le paiement doit être achevé au premier Vendémiaire prochain. — L'armée des Alpes, dont la solde est de trois cent cinquante-huit mille livres par mois, étoit arriérée de quatorze jours; elle en a touché huit. — Dans l'intérieur, toutes les divisions, à l'exception de 8 ou dix, sont au courant. — Il résulte de cet état, qui est très-exact, que l'arriéré total ne monte qu'à environ onze jours de la solde totale, et environ à vingt-deux jours de la solde moyenne de la portion de troupes qui éprouvent cet arriéré. — Celles pour lesquelles il est le plus fort, sont celles de l'armée de Rhin et Moselle, et l'on doit dire à leur très-grande louange que ce sont elles qui ont élevé le moins de murmures.

Depuis quelques jours, les tailleurs de Paris ne sont occupés qu'à faire des collets noirs; les ouvriers en portent, tout le monde en porte; ce sera bientôt l'uniforme des forts de la halle, comme celui des incroyables. Le général Augereau a dit déjà à plusieurs personnes, qu'il voyoit bien différemment depuis qu'il étoit à Paris. Encore quelques jours, et nous ne désespérons pas de voir le général en collet noir. (*Quotidien*).

Dans la nuit du 14 au 15, il y a eu une séance très-orageuse au Directoire. Barras étoit pour les mesures les plus violentes; Carnot s'y est vivement opposé. Les directeurs se sont dit de part et d'autre des injures très-dures; Barras a proposé deux fois le cartel à Carnot. (*Ibid*)

Le consul d'Espagne a reçu de Madrid l'affligeante nouvelle d'un violent tremblement de terre, qui a duré 14 jours de suite, et a causé les plus grands ravages dans l'Amérique espagnole. Il s'est étendu dans toute la partie du continent, comprise entre Santa-Fé et Panama: on croit même que Quito y a été enveloppé. Un nombre prodigieux d'habitations ont été renversées; il y a eu, dit-on, des montagnes qui se sont enfoncées dans la terre, des rivières déplacées de leur lit. La consternation étoit générale dans les pays frappés de ce fléau.

On ne fait rien de positif sur le nombre d'hommes qui a péri; car on varie de 10 mille à 40 mille. La nouvelle de ce désastre est arrivée de la Havanne à Madrid en 27 jours.

M. Lothringer à la suite de son récit sur la mort du duc d'Orléans, ajoute les faits suivans:

„A l'égard de M. l'évêque de Lydda, je ne peux rien ajouter, sinon qu'il m'a dit au commencement de la soi-disant constitution civile du clergé, qu'il n'y auroit jamais que des évêques d'Utrecht par leur constitution.— Pour Fauchet, je peux vous dire positivement qu'il a abjuré; non-seulement les erreurs sur la constitution civile, mais aussi ce qu'il a prêché dans le tems à l'église de Notre-Dame, ce qu'il a débité dans son club, dit la Bouche-de-Fer, sur la loi agraire, le sermon de Franklin, etc.; qu'il a fait l'abjuration de toutes ses erreurs; qu'il revoquoit son serment impie et son intrusion, après avoir fait profession de foi catholique, apostolique et romaine: ce qui occasionnoit des murmures entre les gendarmes qui étoient présens, qui me disoient fort haut que je serois au premier jour guillotiné comme lui. L'abbé Fauchet, après s'être confessé, a entendu lui-même et confessé Sillery.— Dans le nombre des 21 députés, il y en a sept qui se sont confessés à moi; savoir, Daperret, Gardien, Fauchet, Beauvais, Lehardi et Vigier; je ne me souviens pas du nom du septième.— Brissot, que je connoissois, ne s'est pas confessé, et je me souviens cependant que les autres lui ayant demandé s'il croyoit qu'il eût une vie éternelle dans l'autre monde et une récompense; il leur a répondu que oui.„

Le ministre de la police a fait arrêter, ces jours derniers, dans Paris, plusieurs prévenus d'émigration.

Les *Théophilantropes* ont fait hier l'ouverture d'un nouveau temple dans la ci-devant église des Filles Sainte-Marie, rue Saint-Jacques. L'affluence, les discours, le recueillement, les hymnes, tout, (s'il faut en croire la *Clef du Cabinet*) tout y commandoit le respect.

Deux cercueils en bois de chêne renfermant les cendres de Molière et de Lafontaine sont déposés dans le corps-de-garde de la section de Brutus. Quand on fait que le squelette de Turanne se trouve encore dans le grenier du cabinet d'histoire naturelle, l'on ne doit pas être étonné de cette insulte faite aux dépouilles de deux grands hommes.

—Avant-hier, le conseil des 500 a renouvelé son bureau. Siméon a été nommé président. Les nouveaux secrétaires sont Jourdan (le gé-

néral), Johannot, Dufresne et Jard-Pauvilliers.— Hier, les inspecteurs de la salle ont été renouvelés. Pichegru, Vaublanc, Thibeau, Emeri et Delarue ont obtenu la pluralité des suffrages.

Le conseil des anciens vient de rejeter la résolution sur l'organisation de la gendarmerie nationale.

De Londres le 13 Août (par la France).

L'on ignore toujours ici jusqu'à quel point, les négociations de paix avec la France sont avancées. Le bruit qui s'étoit répandu le 11, du rappel de Lord Malmesbury, est entièrement tombé.

Une sédition a failli avoir lieu sur le *Saint-George*, de 98 canons, l'un des vaisseaux de la flotte du lord Saint-Vincent. Elle a été heureusement étouffée par l'audace et l'intrépidité du capitaine Peard. Voici quelle étoit l'occasion de ce mouvement. Trois matelots avoient été condamnés à mort et devoient être exécutés à bord du *Saint-George*. L'équipage, touché de leur sort, pria le capitaine d'intercéder en leur faveur auprès du lord Saint-Vincent. Celui-ci répondit que la sentence étoit juste et devoit être exécutée. Cette réponse mit les matelots en fureur; ils s'assemblèrent secrètement et résolurent de s'emparer du vaisseau, de déposer leurs officiers et de délivrer leurs camarades. Ce projet alloit être mis à exécution, lorsque le capitaine Peard parut au milieu d'eux. *Je connois vos desseins, leur dit-il, mais je saurai vous résister au péril de ma vie. Je connois vos chefs & je ne crains pas de vous déclarer que je les livrerai à la justice. Je vous ordonne donc de vous séparer & de retourner à votre devoir.* Cet ordre étant resté sans effet, il s'élança au milieu de cette troupe, suivi de son premier-lieutenant, saisit les deux provocateurs de la sédition, et les fait charger de fers devant l'équipage qui reste immobile. Les trois condamnés furent exécutés le lendemain matin, et ce vaisseau a été depuis un modèle de subordination.

Des Bords du Mein, le 25 Août.

L'on apprend de Leipzick que le Roi de Suède est revenu le 16, dans cette ville, et que le 18, S. M. s'est remise en route pour Potsdam. C'est à Erfurt que ce monarque a eu une première entrevue avec sa future épouse. Cette princesse réunit à une figure charmante toutes les qualités du cœur et de l'esprit. S. A. est attendue de retour à Carlsruhe le 28 de ce mois. C'est, dit-on, vers le 15 du mois prochain qu'elle se mettra en route pour la Suède.

De Francfort, le 25 Août.

Quoique la lettre de Constantinople qui nous a apporté la pièce suivante ait été retardée, nous ne croyons pas moins devoir l'insérer :

Appergu de la fête donnée à Bouyoukdéré le 18 Juin, par Mr. de Kousschoubey, Envoyé extraordinaire de Russie, à l'occasion du couronnement de l'Empereur.

L'inauguration de l'Empereur de Russie vient d'être célébrée à Bouyoukdéré, par Monsieur de Kousschoubey envoyé extraordinaire de ce monarque près la Porte Ottomane. Tout ce que le gout & l'élégance peuvent embellir dans un site que sa position rend peut être unique, a été évidemment saisi par ce ministre, qui n'ayant d'autre objet que d'obéir aux impulsions de son cœur, a voulu donner à la fête un éclat & une magnificence susceptible de frapper le public de l'auguste solennité du couronnement de Paul I.

Le palais qu'habite Mr. de Kousschoubey à Bouyoukdéré est situé sur la rive Septentrionale du Bosphore près de l'embouchure de la mer noire; il est adossé à une montagne, dont la chaîne accumule les points de vue les plus riches & les plus variés. Sur sa pente s'étend un parc anglois gradué par des terrasses, qui ménagent sans cesse l'aspect de la côte d'Asie, & où la diversité rassemble à la fois les plus beaux arbres du Nord & du Midi, les massifs, les palissades, les charmilles, les berceaux, enfin tous les ornemens de la nature. Telle est l'esquisse du local qui a secondé si parfaitement la direction d'une fête dont la magnificence devenoit une nouveauté pour les Turcs. Fixée au 18 Juin, dès la veille, l'affluence des spectateurs qui couvrirent déjà le superbe quai de Bouyoukdéré pour y jouir de la scène active des préparatifs, annonçoit d'avance qu'elle seroit le lendemain celle de tous les curieux du canal & de Constantinople.

M. de Kousschoubey ayant invité les ministres, leurs légations, ainsi que les sujets résidans des souverains amis de son maître, le 18, vers les sept heures du soir, ils se rendirent successivement au palais, après avoir traversé les haies

des différentes gardes postées en dehors pour la police & la sûreté de la fête, & celles intérieures formées de toute la maison de l'envoyé de Russie.

A huit heures & demie, à la faveur de la nuit la plus calme, un signal annonça les premières explosions du feu d'artifice établi en mer sur des radoux faisant face au palais, & en vue d'une infinité de bourgs & villages répandus en Asie & en Europe sur les bords du canal. Six représentations variées en feux de couleur, accompagnées de bombes, fusées volantes, serpenteaux, pétards & autres pièces éclatantes déterminèrent l'objet fondamental de l'artifice qui dura près d'une heure, & dont on ne peut faire un des jeux le plus frappant; celui d'un temple au tronçon duquel s'offroit un grand médaillon représentant le portrait de l'Empereur orné d'une inscription latine, dont l'application aussi juste qu'heureuse portoit *Petrus primus in Paulo primo redivivus*.

Dès le moment de l'extinction de l'artifice, une illumination de quinze mille lampions éclaira le quai de Bouyoukdéré, le palais & une grande partie du Parc.

Sur la porte extérieure ceintée & en face du péristyle s'élevait une bordure de six pieds de hauteur en ovale à plusieurs rangs de lampions, au milieu de laquelle se voyoient les chiffres de leurs Majestés Impériales soutenues sur des colonnes également éclairées.

En traversant l'aile droite du corps de logis, aboutissant à une terrasse prolongée le long du quai jusqu'à l'entrée d'un charmant kiosque, on jouissoit au milieu de la clarté brillante des pilastres, des panneaux & des étoiles du Nord qui la bordaient, d'une musique militaire placée sur un échafaud, & à portée d'être également entendue en dehors. Le long du mur extérieur qui soutient la terrasse & se continue jusqu'à l'aile gauche du palais, étoient plaqués des aigles, des lyres, des faisceaux d'armes, des trophées en feu, que dominoit un superbe chiffre du Grand Seigneur, surmonté d'une étoile & d'un croissant. Illumination d'autant plus riche & prodigieuse, qu'elle restoit sur la mer, & s'offroit de face à la côte d'Asie.

(La suite ci-après.)

* * Journal des Dix-sept Provinces-Unies ou feuille hebdomadaire de Politique, de Littérature et de Jurisprudence, par J. B. Henoul, avocat — avec cette épigraphe: *incedo per ignes, suppositos cineri dololo.*

Ce journal (qui formera une feuille & demie in 8vo. sur beau papier & caractères cicéro, à raison de 6 liv. pour trois mois, franc de port pour la République françoise, la Hollande & l'Allemagne) paroîtra la première fois le 25 Août, & paraîtra régulièrement une par semaine. — L'auteur, avantageusement connu au barreau de Liège, en pu être en France, si les comités, dits de Salut public & de Sûreté générale, n'eussent mis, en 1795, des entraves à la publication de sa Lettre à M. Pitt, sur la pacification de l'Europe: de ses deux lettres à la Convention, sur l'ordre à établir dans la République: de sa dernière réclamation pour les Bourbons à la loyauté de la nation françoise. — Quoiqu'il en soit de cette tyrannie, l'auteur, affranchi de toute crainte pusillanime, par les effets de 11 mois de détention dans les prisons décevrales, écrira avec toute la liberté qui convient à l'homme.

Quant à la partie littéraire & de jurisprudence, vingt ans d'étude & de lecture suivies donnent quelque espoir de satisfaire le public. — L'on s'abonne à Bruxelles, chez M. Horvies, directeur du bureau général des abonnemens & distribution des gazettes nationales & étrangères, & chez les directeurs des postes & libraires de tous les pays.

* * On prie M. Sainson, ci-devant capitaine dans Vintimille, de donner de ses nouvelles au chevalier du Chassin à Aushach.

* * Une Demoiselle bien élevée, qui vient d'achever l'éducation d'une jeune personne, désireroit trouver à se placer, soit comme Demoiselle de compagnie, soit comme gouvernante de jeunes Demoiselles, ou comme intendante de maison. Elle sait faire, tant en linge qu'en robes, tout ce qui est du ressort des Dames. Outre les renseignements avantageux qu'elle est en état de produire, on pourroit encore s'en procurer dans la maison dont elle est sur de puis de sortir. S'adresser au Bureau de ce Journal.